

Garanties & consignes d'entretien dans le cadre de projets locatif

Table des matières

1. GÉNÉRALITÉS.....	3
I. GÉNÉRALITÉS	3
II. COORDONNÉES DU SERVICE APRÈS-VENTE	3
2. GARANTIES.....	4
I. GARANTIES OFFERTES DANS LE CADRE DE LA LOCATION	4
II. GARANTIES OFFERTES DANS LE CADRE DES MARCHÉS PUBLICS	4
III. LES OBLIGATIONS DU LOCATAIRE ET DU BAILLEUR.....	5
3. ENTRETIEN : TOITURES.....	6
I. TOITURE EN BERCEAU ET TOITURE REHAUSSÉE	6
II. DESCENTE D'EAUX PLUVIALES.....	6
III. PROTECTION ANTICHUTE	7
4. ENTRETIEN : FAÇADES ET MENUISERIES EXTÉRIEURES.....	8
I. FINITION DE FAÇADE	8
II. PARE-SOLEILS (SCREENS)	8
III. MENUISERIES EXTÉRIEURES ET VOLETS EN ALUMINIUM	8
IV. MENUISERIES EXTÉRIEURES ET VOLETS EN PVC.....	9
V. FERME-PORTES.....	10
VI. GRILLES DE VENTILATION.....	11
VII. AUTRES CONTRÔLES ET ENTRETIENS	12
5. ENTRETIEN : ASCENSEURS ET ESCALIERS	13
I. INSTALLATIONS D'ASCENSEUR.....	13
II. ESCALIERS INTÉRIEURS.....	13
III. ESCALIERS EXTÉRIEURS	13
6. ENTRETIEN : FINITIONS INTÉRIEURES.....	14
I. PLAFOND DE PANNEAUX SURBAISSÉ.....	14
II. REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE MARMOLEUM	14
III. REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE POLYFLOR STANDARD XL	14
IV. PANNEAUX D'AGGLOMÉRÉ MÉLAMINÉS (FINITION MURALE MÉLAMINÉE)	14
V. FERME-PORTES.....	16
7. ENTRETIEN : ÉLECTRICITÉ.....	17
I. GÉNÉRALITÉS	17
II. ÉCLAIRAGES DE SECOURS	17
III. LAMPE À CAPTEUR	18
8. ENTRETIEN : SANITAIRES.....	19
I. LAVABO, LAVABO COLLECTIF ET VIDOIR	19
II. TOILETTE, TOILETTE POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ET URINOIR.....	19
III. MOISSURES ET HUMIDITÉ	19
9. ENTRETIEN : INSTALLATION D'EAU CHAUDE	20
10. ENTRETIEN : MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.....	21
11. ENTRETIEN : CHAUFFAGE CENTRAL	22
I. GÉNÉRALITÉS	22
II. PURGE DES TUYAUX DES RADIATEURS	22

III. ÉVITER L'INTOXICATION AU CO.....	23
12. ENTRETIEN : INSTALLATION DE CLIMATISATION AVEC POMPE À CHALEUR SPLIT SYSTEM.....	24
I. ENTRETIEN PÉRIODIQUE	24
II. ENTRETIEN ANNUEL	25
III. OBLIGATION DE CONTRÔLE LÉGAL	26
IV. CONTRÔLES D'ÉTANCHÉITÉ OBLIGATOIRES	27
13. ENTRETIEN : VENTILATION.....	28
I. ADMISSION NATURELLE VIA LES GRILLES DE VENTILATION	28
II. ÉVACUATION MÉCANIQUE VIA LES VENTILATEURS DE TOITURE/MURAUX.....	28
III. ADMISSION ET/OU ÉVACUATION MÉCANIQUE VIA LE SYSTÈME DE VENTILATION	29
14. FORMULAIRE DE RÉPONSE – DEMANDE D'OFFRE POUR UN CONTRAT D'ENTRETIEN 1	

1.

2. Généralités

I. Généralités

Le présent document donne, d'une part, un aperçu des garanties fournies par VDL De Meeuw SA ou VDL De Meeuw Verhuur België SA (ci-après, les deux nommés « VDL De Meeuw ») sur ses bâtiments, les installations techniques de ces bâtiments et les finitions des bâtiments réalisées par VDL De Meeuw.

Il résume et regroupe, d'autre part, les consignes d'entretien des matériaux et appareils d'utilisation courante. Si un autre type ou une autre marque a été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le manuel correspondant.

II. Coordonnées du Service après-vente

VDL De Meeuw
Service après-vente
Tél. : 03/860.71.94
stp@vldemeeuw.be

Afin de garantir une finalisation rapide des interventions éventuelles, nous vous demandons de nous communiquer par courriel toutes les données nécessaires à l'adresse ci-dessus en mentionnant les informations suivantes :

- Une description la plus claire possible des dommages ou des défauts
- De préférence quelques photos explicites
- Le numéro de référence de votre projet : Hxx-Bxxxxx
- Les coordonnées de la personne de contact pendant les heures de bureau
- Les éventuelles heures d'ouverture du site
- Le nom et l'adresse du site

3. Garanties

I. Garanties offertes dans le cadre de la location

- Vices de construction Période locative complète
- Étanchéité du toit Période locative complète
- Installation technique Période locative complète

Les garanties ne s'appliquent pas si :

- ✓ Les dommages sont la conséquence d'adaptations ou de modifications apportées par le client et sans l'autorisation de VDL De Meeuw.
- ✓ Les dommages sont causés par un usage incorrect ou un défaut d'entretien.
- ✓ Il s'agit d'une usure normale qui n'entrave pas le fonctionnement.
- ✓ Les « Obligations du locataire » ne sont pas respectées – voir p. 5.

Pour tous les appareils individuels, les délais et conditions de garantie du fabricant restent d'application.

II. Garanties offertes dans le cadre des marchés publics

Conformes au cahier des charges.

III. Les obligations du locataire et du bailleur

Obligations du locataire :

- Le risque inhérent au bien loué pendant la location incombe intégralement au locataire, quel que soit l'événement, l'acte, ou le défaut d'agir occasionnant les dommages ou la perte, donc également en cas de force majeure.
- Le locataire est tenu d'indemniser VDL De Meeuw de tous les dommages occasionnés au bien loué.
- Le locataire est tenu de veiller en bon père de famille à tous les travaux d'entretien et réparations mineurs et quotidiens à effectuer au bien loué, tels que :
 - l'entretien des puits, tuyaux d'alimentation et d'évacuation, installations sanitaires et éviers ;
 - l'entretien et la réparation des tuyaux de gaz et du câblage électrique, des volets, des contrevents, des stores, de la robinetterie et de la quincaillerie ;
 - l'entretien des peintures.
- Le locataire souscrit l'assurance incendie et l'assurance dégâts de tempête, l'assurance habitation et l'assurance de responsabilité civile du locataire.
- Le locataire souscrit une assurance de responsabilité à l'égard des tiers.
- Tous les vitrages faisant partie du bien loué, qui seraient brisés pendant la période locative, pour quelque raison que ce soit, même en cas de force majeure, doivent être remplacés immédiatement par le locataire et aux frais de celui-ci.
- Le locataire est tenu de faire exécuter l'entretien périodique normal des installations de chauffage et autres installations techniques à ses frais.
- En cas de gel et de neige, le locataire est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les dommages au bien loué. Il prendra en particulier toutes les mesures nécessaires pour éviter le gel des installations de chauffage, des canalisations ou des évacuations. Les dommages éventuels résultant du gel de certaines installations, canalisations ou évacuations, occasionnés tant au bien loué qu'aux propriétés du locataire et de tiers seront à la charge du locataire.

Obligation du bailleur (à savoir VDL De Meeuw) :

- Le bailleur doit veiller à ce que le bien loué puisse être utilisé conformément à la destination prévue pendant la durée du contrat.
- Le bien loué est assuré exclusivement casco contre les dégâts d'incendie et de tempête par VDL De Meeuw.
- Le bailleur est tenu de livrer l'objet et/ou de le mettre à disposition en bon état. Le locataire est habilité à expertiser ou à faire expertiser le bien loué avant la réception. Si le locataire ne souhaite pas faire usage de ce droit, le bien loué sera réputé être mis à disposition en bon état.

Enlèvement et démontage des modules:

- Dans le délai de location initial, nous vous demandons de nous en informer par écrit au moins 1 mois avant l'enlèvement souhaité des modules, afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires.
- Avec un renouvellement tacite du contrat de location, un préavis de 3 mois s'applique.

4. Entretien : toitures

Un entretien périodique de la toiture, au moins une fois par an après l'hiver et de préférence deux fois par an, est conseillé afin d'éviter les frais imprévus liés aux travaux de réparation. Cet entretien permet également d'identifier rapidement les défauts mineurs.

I. Toiture en berceau et toiture rehaussée

Feuilles, mousse et végétation

Les feuilles, la mousse et la végétation doivent être éliminées ponctuellement. Si vous ne souhaitez pas utiliser de détergents ou de produits algicides spécifiques, ces travaux s'effectuent plus aisément après une période humide ; les particules à éliminer sont alors bien imprégnées d'humidité, ce qui diminue considérablement leur adhésion à la surface.

Si vous utilisez des produits algicides ou anti-algues, suivez toujours les instructions du fabricant. Si les eaux pluviales sont évacuées vers une citerne d'eau de pluie, il est également conseillé de déconnecter les collecteurs d'eau pluviale avant le traitement et de rincer le toit avec une quantité d'eau claire suffisante avant de les raccorder à nouveau.

Formation de flaques

Il y a lieu de vérifier régulièrement la présence de fissures, de déchirures et de cloques sur le toit et d'éliminer la mousse, les feuilles et les branches dans la mesure du possible, afin d'éviter d'entraver l'évacuation des eaux pluviales. Les flaques peu profondes sur une toiture propre ne sont cependant pas néfastes et assurent même une protection supplémentaire contre les rayons UV. Le revêtement de toit à ces endroits vieillira moins rapidement qu'aux endroits subissant les rayons directs du soleil.

Fuites via les joints

L'humidité peut pénétrer facilement par les chevauchements d'EPDM décollés aux joints des unités. Un contrôle fréquent et une réparation en temps utile sont dès lors recommandés pour éviter l'aggravation des dommages à la structure et à l'isolation sous-jacentes.

Toute infiltration d'eau doit être signalée dans les 24 heures à notre Service après-vente.

II. Descente d'eaux pluviales

Le débit correct des descentes d'eaux pluviales doit être contrôlé régulièrement. Les bouchons éventuels peuvent être éliminés facilement à l'aide d'un nettoyeur haute pression équipé d'un accessoire de curage d'égout ou d'un furet.

III. Protection antichute

Les toits des modules VDL De Meeuw sont généralement équipés d'un point d'ancrage au milieu de la toiture. L'utilisation de ces points d'ancrage, en combinaison avec un harnais antichute réglementaire et un système de protection contre les chutes est fortement conseillée en cas de travaux d'entretien sur le toit. Si un tel point d'ancrage n'est pas prévu, l'accès au toit s'effectuera avec la plus grande prudence !

Entretien et inspection des points d'ancrage

Les points d'ancrage sur nos toitures en berceau sont installés conformément à un système certifié. Un contrôle visuel périodique, par exemple, en même temps que l'entretien de la toiture est recommandé, de même qu'un contrôle visuel à chaque utilisation. En cas d'irrégularités, contactez le Service après-vente de VDL De Meeuw le plus rapidement possible et évitez d'utiliser le point d'ancrage.

Après une chute, le remplacement du point d'ancrage concerné est obligatoire dans tous les cas. Par ailleurs, une chute est susceptible d'entraîner le décollement local du revêtement de toit en EPDM et une déformation de la structure sous-jacente. Après chaque chute, il y a lieu de contacter le Service après-vente de VDL De Meeuw, afin que les contrôles et travaux de réparation nécessaires puissent être exécutés le plus rapidement possible.

Le cas échéant, cette protection peut être complétée par une protection antichute sous la forme d'une ligne de vie, par exemple, un système de ligne de vie SecuRope.

Durée de vie du système de ligne de vie SecuRope

Tous les composants de la ligne de vie sont en acier inoxydable conforme à la norme AISI316 et présentent une bonne résistance aux conditions climatiques. La durée de vie est tributaire de la construction du bâtiment et de la capacité à conserver les propriétés physiques au fil du temps. Le principal facteur affectant la ligne de vie après un certain temps est le frottement entre le coulisseau et les câbles. Par conséquent, la durée de vie attendue de ce composant est de 10 ans.

Entretien et inspection du système de ligne de vie SecuRope

La ligne de vie SecuRope doit être inspectée chaque année par une personne qualifiée, ainsi qu'après chaque chute. La sécurité des utilisateurs dépend de l'efficacité de l'entretien et de la résistance de l'équipement. La remise en bon état de la ligne de vie après une chute nécessite un nouveau réglage du câble d'acier à l'aide de l'outillage Fallprotec. Le câble doit également être replacé et positionné sur les ancrages. Ces travaux ne peuvent être exécutés que par un personnel qualifié qui a suivi une formation appropriée auprès de Fallprotec. Le Service après-vente de VDL De Meeuw peut également être contacté à cet effet.

Le câble doit être lubrifié 1 fois par an, afin que le coulisseau puisse glisser correctement sur le câble. Cette recommandation s'applique uniquement dans un environnement permettant une lubrification à l'huile de la ligne de vie. Toute modification ou ajout ne peut s'effectuer qu'après l'autorisation écrite de Fallprotec.

5. Entretien : façades et menuiseries extérieures

I. Finition de façade

Façade ondulée en acier

La façade ondulée caractéristique de VDL De Meeuw se compose de panneaux extérieurs en acier galvanisé sendzimir recouverts d'un vernis polyuréthane bicomposant (RAL 9007 standard). Les éventuels dommages mécaniques de la couche de vernis peuvent être réparés facilement afin d'éviter une corrosion supplémentaire du matériau.

Façade en Alucopal

Notre façade Flexicom bleu et gris est constituée de panneaux extérieurs en Alucopal. Ce panneau de 4 mm d'épaisseur se compose d'un noyau de polyéthylène recouvert des deux côtés d'une couche d'aluminium préalablement enduite. La face visible des panneaux est pourvue d'un revêtement PVDF, qui garantit une excellente résistance à l'usure, tandis que la face arrière est pourvue d'une couche de polyester.

Un nettoyage régulier des panneaux de façade est recommandé notamment pour éliminer les éventuels dépôts agressifs. Pour le nettoyage, utilisez une brosse douce ou un appareil haute pression (maximum 50 bars) et de l'eau claire. Le cas échéant, un détergent doux peut être ajouté dans l'eau.

Si un autre type ou une autre marque de revêtement de façade a été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le manuel correspondant. Celui-ci est généralement aussi disponible librement via le site Web du fabricant.

En cas de dommages éventuels occasionnés à la façade, contactez le Service après-vente de VDL De Meeuw le plus rapidement possible, afin de planifier une réparation éventuelle pour éviter une détérioration supplémentaire du matériau.

II. Pare-soleils (screens)

Assurez-vous de ne jamais relever les pare-soleils lorsqu'ils sont encore mouillés ou humides en raison du risque de putréfaction et de formation de moisissure. Si nécessaire, brossez la toile à l'aide d'une balayette propre à poils durs. Elle ne nécessite pas d'autre entretien. Les profilés de guidage et de finition peuvent être nettoyés de la même manière que les profilés des menuiseries extérieures.

En cas de dommages ou de défauts éventuels aux pare-soleils, contactez le Service après-vente de VDL De Meeuw le plus rapidement possible, afin de planifier une réparation éventuelle pour éviter une détérioration supplémentaire.

III. Menuiseries extérieures et volets en aluminium

Nettoyez vos profilés en aluminium en même temps que le vitrage. Utilisez à cet effet de l'eau, une éponge et un savon neutre non abrasif (pH entre 5 et 8). N'utilisez pas de solvants (essence, acétone), de produits alcalins (ammoniaque, sodium), de produits acides (acide sulfurique, acide acétique) ou de produits décapants (paille de fer, papier de verre ou papier à poncer). Accordez-y toujours l'attention nécessaire lorsque vous faites nettoyer vos menuiseries extérieures par une entreprise de nettoyage, afin de conserver les profilés en parfait état.

Dans les cas où l'eau et un savon neutre ne suffisent plus, adressez-vous au Service après-vente de VDL De Meeuw.

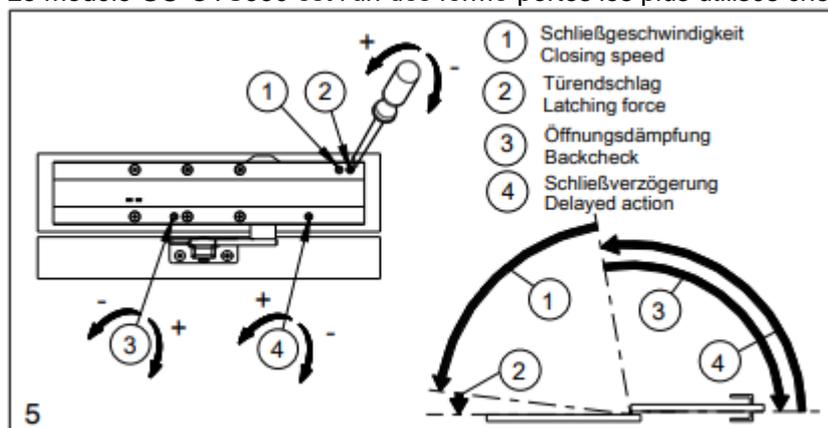
IV. Menuiseries extérieures et volets en PVC

Le PVC est un produit résistant à la saleté et à la poussière. Il suffit de laver les profilés avec une éponge douce et de l'eau, le cas échéant, en ajoutant un détergent ménager. Pour éviter les rayures, il est conseillé de ne jamais laver les profilés à sec. Évitez toujours d'utiliser des produits agressifs, abrasifs et solvants et autres compositions aromatiques (telles que l'acétone, la térébenthine, le white spirit, etc.). Les profilés ne sont pas non plus conçus pour être repeints.

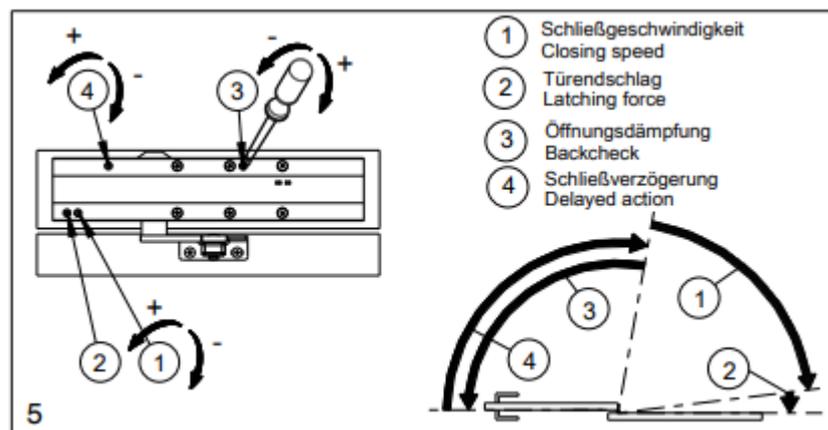
V. Ferme-portes

Un bon entretien et une utilisation correcte de vos ferme-portes sont essentiels pour garantir une longue durée de vie. Les portes équipées de ferme-portes ne peuvent pas être repoussées manuellement et toutes les fonctions de base doivent être réglées correctement ; un contrôle régulier des réglages est également indispensable.

Le modèle GU-OTS536 est l'un des ferme-portes les plus utilisés chez VDL De Meeuw.



Installation à gauche



Installation à droite

- La vitesse de fermeture (1) régule la vitesse à laquelle la porte se ferme. La valve de la vitesse de fermeture régule le flux d'huile et peut être réglée progressivement.
- L'à-coup final (2) permet, si nécessaire, d'augmenter la vitesse de fermeture dans la dernière plage (7°-0°), par exemple, afin de repousser la porte dans la serrure.
- Le freinage à l'ouverture (3) permet de freiner le mouvement d'une porte ouverte violemment ou sous l'effet du vent à partir d'un angle d'ouverture d'environ 70°. Cette fonction est toutefois insuffisante en cas de rafales de vent puissantes et constantes. Dans ce cas, il vaut mieux opter pour une protection complémentaire comme une chaîne de sécurité.
- Le retardement à la fermeture (4) permet de réduire la vitesse de fermeture dans la zone située entre 120° et 70°, afin de donner aux personnes un temps suffisant pour passer la porte.

Si un autre type ou une autre marque de ferme-porte été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le manuel correspondant. Celui-ci est généralement aussi disponible librement via le site Web du fabricant.

Le cas échéant, VDL De Meeuw peut, moyennant paiement, régler les menuiseries extérieures et les ferme-portes de votre projet. Contactez notre Service après-vente à cet effet.

VI. Grilles de ventilation

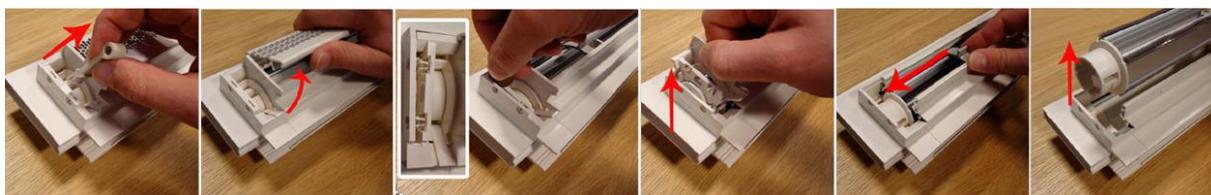
Le nombre de grilles de ventilation dans le bâtiment a été défini en fonction des normes PEB en vigueur. Ces grilles de ventilation sont indispensables pour satisfaire au débit d'admission d'air frais obligatoire et doivent donc rester ouvertes à tout moment afin de garantir cette admission.

Deux types de grilles de ventilation sont régulièrement utilisés dans nos menuiseries extérieures :

Aralco MultiAir EPC

Les grilles de ventilation MultiAir EPC Classic ou Design dans les menuiseries extérieures sont équipées du principe EasyClean d'Aralco, qui permet de les nettoyer facilement :

1. Tirez les leviers des deux côtés de la grille.
2. Retirez l'airclip (couvercle de ventilation en aluminium) de la grille et nettoyez-le en le rinçant à l'eau.
3. Déverrouillez les plaquettes d'arrêt à l'aide d'une pièce de monnaie ou d'un objet plat.
4. Tirez les inserts des deux côtés de la grille.
5. Glissez les éventuels supports de cylindres sur le côté et retirez-les.
6. Retirez le cylindre intégralement de la grille et nettoyez-le à l'aide d'un chiffon humide.
7. Remontez la grille dans l'ordre inverse.



Pour la vidéo d'instructions, nous vous renvoyons à l'adresse <http://www.aralco.be/support/video>.

Pour garantir le bon fonctionnement des grilles de ventilation et éviter que les utilisateurs puissent les fermer facilement, les baguettes de commande peuvent être simplement retirées.

Heycop ClimaCare

Les grilles de ventilation de Heycop sont également faciles à nettoyer :

1. Déverrouillez la grille intérieure en glissant le verrouillage vers le haut (au centre de la grille).
2. Tournez la face inférieure de la grille intérieure vers vous et extrayez-la du ClimaCare en la faisant glisser de biais vers le bas.
3. Nettoyez la grille intérieure en la rinçant sous le robinet éventuellement à l'aide d'une brosse.
4. L'intérieur du ClimaCare peut être nettoyé à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur et, si nécessaire, avec un chiffon humide.
5. Évitez en tout cas les détergents corrosifs ou décapants.
6. Remontez la grille dans l'ordre inverse.

VII. Autres contrôles et entretiens

Contrôle des joints

Pour retenir l'humidité et l'eau, vos fenêtres sont équipées de joints modernes offrant une très longue durée de vie. Contrôlez néanmoins de temps en temps si les joints sont toujours en place et en bon état et nettoyez-les avec de l'eau et un détergent doux.

Toute infiltration d'eau doit être signalée dans les 24 heures à notre Service après-vente.

Entretien de la quincaillerie

La quincaillerie techniquement perfectionnée ne posera aucun problème si elle est bien entretenue. Lubrifiez toutes les pièces mobiles au moins une fois par an à l'aide d'une graisse ou d'une huile désacidifiée et décirée et resserrez si nécessaire les vis de fixation.

Il n'est généralement pas nécessaire de régler les armatures. Un effort extrême peut toutefois nécessiter le réglage ultérieur de certaines pièces. Le cas échéant, vous pouvez contacter à cet effet notre Service après-vente, qui pourra alors établir une offre pour une intervention.

Orifices de drainage

Chaque fenêtre est équipée d'orifices de drainage afin de pouvoir évacuer l'eau qui a coulé dans la feuillure du châssis à la suite d'une averse ou par une fenêtre en position basculée. Vérifiez régulièrement ces ouvertures et éliminez les bouchons éventuels.

6. Entretien : ascenseurs et escaliers

I. Installations d'ascenseur

Nos fournisseurs d'ascenseurs disposent toujours des connaissances et des outils nécessaires pour vous aider. Leurs services sont adaptés à vos besoins et ils utilisent toujours la méthode la plus appropriée pour augmenter votre sécurité, prolonger la durée de vie des installations et en conserver la valeur. En tout cas, un contrôle annuel par un installateur agréé est imposé par la loi.

VDL De Meeuw peut demander au fournisseur une proposition de maintenance sur mesure pour votre projet et sans engagement. Cette proposition comporte également toujours une intervention rapide en cas d'urgence, 24 h/24, ainsi que durant les week-ends et les jours fériés.

II. Escaliers intérieurs

Les escaliers intérieurs standard de VDL De Meeuw sont composés d'un cadre métallique peint en noir avec des marches et des contremarches en bois. Ces éléments en bois sont traités avec 3 couches de vernis bicomposant en phase aqueuse. En cas d'usure, un éventuel traitement ultérieur à l'aide d'un vernis en phase aqueuse est dès lors possible. Contactez notre Service après-vente pour une offre sans engagement.

Pour le nettoyage quotidien, éliminez la poussière et les particules de saleté à l'aide d'un balai antipoussière. Éliminez les taches avec de l'eau et un détergent doux.

Si un autre type ou une autre marque d'escalier intérieur a été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir les consignes d'entretien correspondantes.

III. Escaliers extérieurs

Nos escaliers extérieurs en métal présentent une longue durée de vie et ne nécessitent pratiquement aucun entretien ; un contrôle régulier des fixations et de l'éventuelle formation de rouille suffit. En cas de dommages occasionnés, par exemple, par une collision, une réparation immédiate sera toutefois nécessaire.

7. Entretien : finitions intérieures

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des finitions intérieures les plus utilisées par VDL De Meeuw. Si un autre type ou une autre marque a été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le manuel correspondant. Celui-ci est généralement aussi disponible librement via le site Web du fabricant.

I. Plafond de panneaux surbaissé

Nous proposons habituellement le système Lithos de Rockfon en cas de choix d'un plafond de panneaux surbaissé. Pour un nettoyage éventuel de la surface de ces panneaux de plafond, utilisez de préférence un aspirateur équipé d'une brosse douce.

II. Revêtement de sol souple Marmoleum

Le Marmoleum de Forbo Krommenie est le revêtement de sol posé le plus fréquemment dans nos projets. Les sols Forbo disposent d'une couche de finition protectrice résistante qui facilite le nettoyage et l'entretien. Le balai antipoussière est un moyen rapide et simple de dépoussiérer le sol. La surface du revêtement est protégée par un film de Forbo Monel. Ce film réduit l'adhérence de la saleté, qui sera éliminée au nettoyage suivant. L'utilisation régulière de Monel permet de conserver l'aspect initial du revêtement de sol.

Nettoyage quotidien

Éliminez régulièrement la poussière et les particules de saleté à l'aide d'un balai antipoussière. Éliminez les taches avec de l'eau et un détergent doux.

Entretien occasionnel

Si, après un usage long et intensif, votre revêtement de sol ne présente plus un aspect neuf, appliquez-y un nouveau film de Monel. Contactez notre Service après-vente à cet effet.

Tous les sols Marmoleum sont également pourvus d'un Topshield. Cette finition garantit la préservation des coloris riches et des dessins nets et transparents du Marmoleum et apporte une meilleure protection contre la saleté et les traces. Le Marmoleum est facile à nettoyer et à entretenir notamment grâce à la couche de finition Topshield.

III. Revêtement de sol souple Polyflor Standard XL

Nos bâtiments Flexicom sont pourvus d'un revêtement de sol en PVC Standard XL de Polyflor (couleur 9120). Pour le nettoyage quotidien de ce revêtement de sol, il suffit d'éliminer régulièrement la poussière et les particules de saleté à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur. Selon le résultat final souhaité, le sol peut être ciré à l'aide d'une cireuse.

Pour la liste des produits d'entretien recommandés et les directives pour appliquer une couche de protection, consultez le site Web du fabricant : www.polyflor.com.

IV. Panneaux d'aggloméré mélaminés (finition murale mélaminée)

Grâce à leur surface résistante et hygiénique, les panneaux mélaminés ne nécessitent pas d'entretien spécial. Les méthodes de nettoyage recommandées peuvent être réparties en fonction du degré de salissure :

Salissures légères, récentes

Un nettoyage à l'aide de papier essuie-tout ou d'un chiffon doux propre (sec ou humide) suffit dans la plupart des cas. L'usage de solvants organiques associés à de l'eau froide et/ou un vieux chiffon peut occasionner des traces. Pour l'éviter, il est recommandé de rincer la surface à l'eau chaude et de la sécher à l'aide de papier essuie-tout ou d'un chiffon en microfibres.

Salissures normales après un contact prolongé

Nettoyez à l'eau chaude, à l'aide d'un chiffon propre, d'une éponge ou d'une brosse douce, éventuellement avec un détergent ou un savon ménager normal.

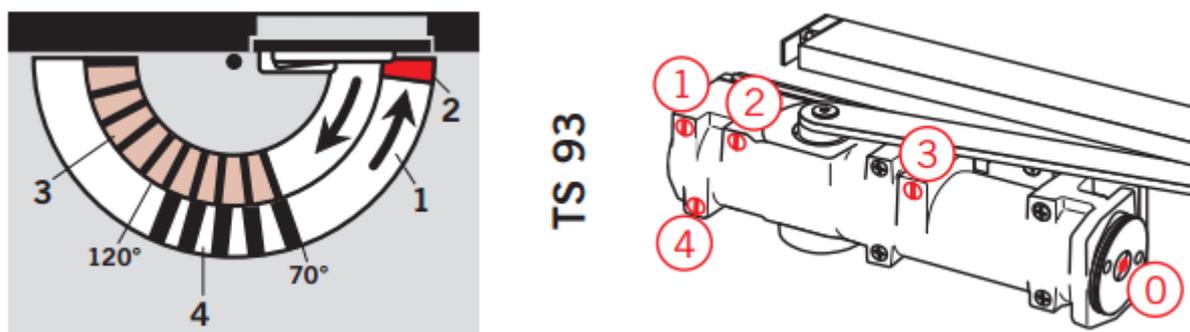
N'utilisez en aucun cas les détergents suivants : dégraissants et décapants, polish, lessive en poudre, eau de javel, détergents contenant des acides ou des sels forts, nettoyeurs à vapeur.

Si vous le souhaitez, les dommages éventuels peuvent être réparés pendant la période locative contre paiement. Contactez notre Service après-vente à cet effet. Dans le cas contraire, ils seront repris dans les Dommages locatifs à la fin de la période locative.

V. Ferme-portes

Un bon entretien et une utilisation correcte de vos ferme-portes sont essentiels pour garantir une longue durée de vie. Les portes équipées de ferme-portes ne peuvent pas être repoussées manuellement et toutes les fonctions de base doivent être réglées correctement ; un contrôle régulier des réglages est également indispensable.

Le modèle TS 93 de Dorma est l'un des modèles de ferme-portes les plus utilisés.



- L'effort de fermeture (0) est déterminé en réglant le ressort. Celui-ci doit être adapté à la largeur de la porte ; plus la porte est large, plus l'effort de fermeture sera élevé. Le poids de la porte, la prise au vent, la pression de l'air, les joints et les serrures sont d'autres facteurs éventuels pouvant exercer une influence.
- La vitesse de fermeture (1) régule la vitesse à laquelle la porte se ferme. La valve de la vitesse de fermeture régule le flux d'huile et peut être réglée progressivement.
- L'à-coup final (2) permet, si nécessaire, d'augmenter la vitesse de fermeture dans la dernière plage (7°-0°), par exemple, afin de repousser la porte dans la serrure.
- Le freinage à l'ouverture (3) permet de freiner le mouvement d'une porte ouverte violemment ou sous l'effet du vent à partir d'un angle d'ouverture d'environ 70°. Cette fonction est toutefois insuffisante en cas de rafales de vent puissantes et constantes. Dans ce cas, il vaut mieux opter pour une protection complémentaire comme une chaîne de sécurité.
- Le retardement à la fermeture (4) permet de réduire la vitesse de fermeture dans la zone située entre 120° et 70°, afin de donner aux personnes un temps suffisant pour passer la porte.

Si un autre type ou une autre marque de ferme-porte été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le manuel correspondant. Celui-ci est généralement aussi disponible librement via le site Web du fabricant.

8. Entretien : électricité

I. Généralités

Les installations et appareils électriques doivent être utilisés de manière sûre. Ils ne peuvent être soumis à une surcharge et doivent être conservés en bon état. Les lampes cassées, les prises de courant détachées, les courts-circuits... doivent dès lors être remplacés ou réparés soigneusement.

La conformité d'une installation ne doit être obligatoirement contrôlée par un organisme agréé que dans certains cas :

- avant le raccordement d'un compteur sur une nouvelle installation ;
- à chaque modification ou extension d'une installation existante ;
- à chaque demande de renforcement du raccordement et/ou du compteur ;
- après 25 ans d'utilisation. Un certificat de conformité d'une installation électrique est valable pour une durée de 25 ans. Au terme de cette période, un rendez-vous doit être pris avec un organisme de contrôle ;
- après un sinistre (p. ex. incendie ou inondation). Dans de tels cas, les services d'aide demandent de sceller les compteurs du bâtiment en question. Pour rouvrir les compteurs, un nouveau certificat de conformité postérieur au sinistre doit être présenté.

Le Service après-vente de VDL De Meeuw doit être informé immédiatement de chaque modification ou extension prévue et de chaque sinistre affectant l'installation électrique.

II. Éclairages de secours

Les normes et lois en vigueur relatives à l'entretien des installations d'éclairage de secours attribuent clairement la responsabilité du bon fonctionnement de l'installation au locataire. Celui-ci désignera le cas échéant une personne compétente chargée de superviser l'entretien de l'installation.

Inspection mensuelle

- Enregistrement du test de fonctionnement automatique.
- Test de fonctionnement manuel par l'interruption de la tension du réseau, si l'appareil n'est pas équipé d'un test de fonctionnement automatique.

Inspection annuelle

- Enregistrement des résultats des tests d'autonomie automatiques.
- Test d'autonomie manuel par l'interruption de la tension du réseau, si l'appareil n'est pas équipé d'un test d'autonomie automatique.

En cas de dommages ou de défaillances éventuelles, contactez le Service après-vente de VDL De Meeuw le plus rapidement possible, afin de pouvoir planifier une réparation éventuelle.

Entretien

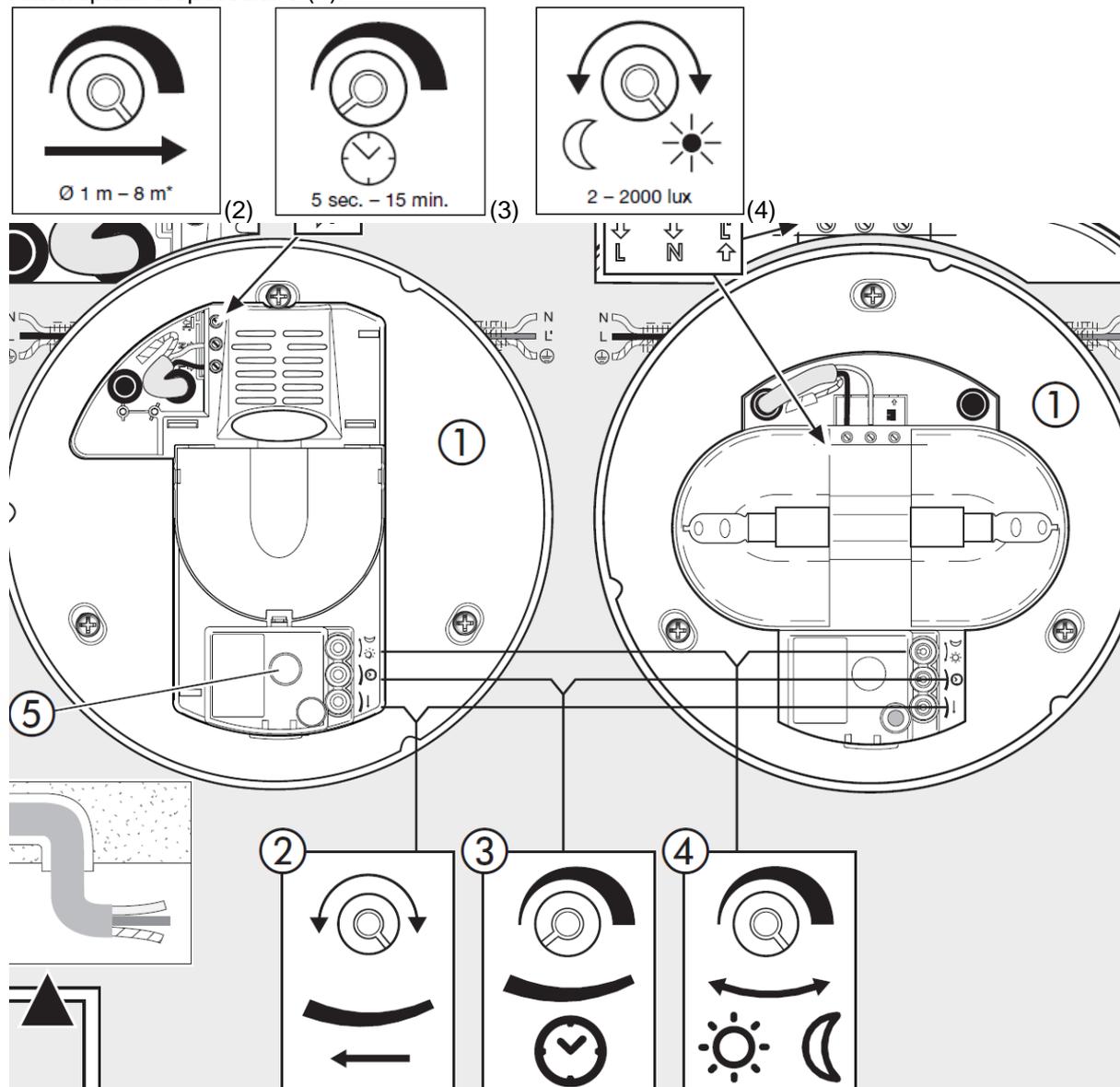
Tous les travaux d'entretien doivent s'effectuer conformément aux consignes du fabricant : pour nos éclairages de secours standard STEP de Linergy, cet entretien reste limité au remplacement ponctuel des piles tous les 4 ans ou lorsque la pile ne présente plus l'autonomie requise.

III. Lampe à capteur

La lampe à capteur de STEINEL est l'un des modèles les plus utilisés au sein de VDL De Meeuw. Cette lampe à capteur est un détecteur de mouvement actif avec capteur HF intégré. Ce capteur peut également enregistrer les mouvements des portes, des fenêtres et des cloisons minces.

Réglages de la lampe à capteur STEINEL

La lampe à capteur peut être réglée progressivement à trois niveaux : la portée (2) de 1 à 8 mètres, la durée (3) pour le temps d'éclairage souhaité de 5 secondes à 15 minutes et la valeur limite de l'interrupteur crépusculaire (4).



Pannes

En cas de pannes, il est conseillé de contrôler d'abord l'alimentation électrique, puis la lampe et le réglage de la portée en dernier lieu. Dans de nombreux cas, la panne peut être résolue de cette manière.

9. Entretien : sanitaires

I. Lavabo, lavabo collectif et vidoir

La manière la plus simple d'éviter les dépôts de calcaire sur la robinetterie et la porcelaine est de les sécher à l'aide d'un chiffon doux et sec immédiatement après l'usage. Les éventuelles taches résiduelles peuvent être nettoyées à l'aide d'un produit d'entretien doux ou à base d'acide citrique.

En cas de nuisances permanentes et excessives dues aux dépôts de calcaire, l'achat d'un adoucisseur d'eau peut être envisagé ; l'eau adoucie prolonge la durée de vie des canalisations, des sanitaires et des appareils et permet de réduire la consommation. Gardez toutefois à l'esprit que cet appareil doit également être entretenu (appoint de sel, remplacement du filtre, entretien périodique...).

II. Toilette, toilette pour personnes à mobilité réduite et urinoir

Réparation d'une toilette qui coule

La réparation d'une toilette qui coule est une tâche importante qui nécessite généralement peu de connaissances techniques et permet d'éviter une facture d'eau élevée :

Le problème peut être localisé après avoir coupé l'arrivée d'eau vers le réservoir de la chasse de la toilette :

- Si la fuite s'arrête après avoir coupé l'arrivée d'eau, le problème vient généralement du flotteur :
 - Souvent, le joint est sale ou abîmé. Il suffit de le nettoyer avec du vinaigre ou de le remplacer.
 - Une hauteur de fonctionnement incorrecte du flotteur peut être adaptée à l'aide de la vis de réglage.
 - Une tige de flotteur pliée peut être redressée pour qu'elle retrouve sa forme initiale.
- Si la fuite perdure, le problème est probablement dû à la soupape d'aspiration ou à la vanne de fond :
 - Le joint en caoutchouc nécessite généralement un nettoyage approfondi.

Si ces travaux s'avèrent insuffisants, n'hésitez pas à contacter notre Service après-vente.

III. Moisissures et humidité

L'apparition d'un dépôt noir dans les angles des espaces sanitaires indique la prolifération de moisissures à cause de l'humidité. Seuls une bonne aération et un entretien correct de l'installation d'aération permettent de lutter contre les moisissures et d'éviter une accumulation d'humidité. Un nettoyeur de silicone permet également de nettoyer les joints.

10. Entretien : installation d'eau chaude

La face extérieure des boilers peut être nettoyée à l'aide d'un produit d'entretien ménager normal, non décapant. En fonction de l'intensité de l'usage et de la composition de l'eau des canalisations, du calcaire peut se former dans la chaudière. Dans des cas extrêmes, celui-ci devra être éliminé par un technicien compétent. Par ailleurs, la soupape de surpression doit être régulièrement actionnée pour vérifier qu'elle n'est pas bloquée par des impuretés.

Pour des consignes d'entretien détaillées de votre appareil, nous vous conseillons de consulter le manuel correspondant. Le cas échéant, nous pouvons le demander pour vous auprès de l'installateur.

En cas de nuisances permanentes et excessives dues aux dépôts de calcaire, l'installation d'un adoucisseur d'eau peut être envisagée ; l'eau adoucie prolonge la durée de vie des canalisations, des sanitaires et des appareils et permet de réduire la consommation. Gardez toutefois à l'esprit que cet appareil doit également être entretenu (appoint de sel, remplacement du filtre, entretien périodique...).

11. Entretien : matériel de lutte contre l'incendie

Afin de garantir une couverture optimale du sinistre en cas d'incendie, un entretien régulier de votre matériel de lutte contre l'incendie est indispensable. Ce contrôle doit être effectué au moins une fois par an par une société spécialisée.

VDL De Meeuw peut demander au fournisseur une proposition de maintenance de ce matériel de lutte contre l'incendie, sur mesure pour votre projet et sans engagement.

12. Entretien : chauffage central

I. Généralités

« Mieux vaut prévenir que guérir ». Telle est la règle n° 1 pour tous les travaux d'entretien. Les contrôles et les entretiens réguliers d'une installation de chauffage central peuvent également éviter des frais de réparation élevés. Un contrôle régulier est également nécessaire pour la sécurité de l'installation de chauffage.

L'entretien de l'installation de chauffage comprend les travaux suivants, selon le type de chaudière et l'âge de l'installation :

- Contrôle annuel obligatoire de la cheminée et de la chaudière à mazout, à bois, à charbon ou à pellets.
- Contrôle biennal obligatoire pour les chaudières au gaz naturel.
- Audit de chauffage pour les chaudières de chauffage central de plus de 15 ans d'âge.
- Purge des canalisations.
- Nettoyage des éléments de chauffage (radiateurs, convecteurs...). La poussière peut en effet diminuer le rendement.
- Appoint de la citerne à mazout en temps utile.
- Nettoyage des filtres éventuels.

VDL De Meeuw peut demander à l'installateur une proposition de maintenance sur mesure pour votre projet et totalement sans engagement. Cette proposition comporte également toujours une intervention rapide en cas d'urgence, ainsi que durant les week-ends et les jours fériés.

II. Purge des tuyaux des radiateurs

L'air libéré durant le processus de chauffage peut avoir des conséquences néfastes pour la durée de vie et le fonctionnement efficace du système de chauffage (corrosion, accumulation d'air, bruit, transfert de chaleur réduit...). Il est donc indispensable de purger régulièrement les tuyaux des radiateurs.

Les éléments de chauffage sont généralement équipés d'un purgeur permettant une évacuation manuelle de l'air des canalisations. Certains éléments de chauffage peuvent être équipés en option de purgeurs hygroscopiques automatiques.

- Laissez la chaudière fonctionner au moins un quart d'heure et ouvrez tous les radiateurs en position maximale, afin que l'air excédentaire puisse s'accumuler à hauteur des bouches des purgeurs.
- Éteignez l'installation de chauffage et laissez-la refroidir une dizaine de minutes.
- Ouvrez consécutivement les purgeurs de tous les radiateurs jusqu'à ce que l'eau s'écoule en commençant par le rez-de-chaussée et en remontant systématiquement vers les étages.
- Après les canalisations, il est recommandé de purger également le vase d'expansion de l'installation de chauffage et de refaire l'appoint d'eau si nécessaire. Consultez à cet effet le manuel de la chaudière de chauffage.

III. Éviter l'intoxication au CO

Une aération insuffisante des pièces pourvues d'appareils de chauffage et une mauvaise évacuation des gaz de combustion constituent les principales causes d'intoxication au CO. La majeure partie des intoxications sont causées par des chauffe-eaux.

Voici quelques conseils pour éviter une intoxication au CO :

- N'utilisez que des appareils en parfait état de fonctionnement.
- Veillez à aérer suffisamment la pièce.
- Faites toujours installer et régler un nouvel appareil de chauffage par un professionnel.
- Faites entretenir régulièrement l'installation.
- Placez un détecteur de CO.

13. Entretien : installation de climatisation avec pompe à chaleur split system

IV. Entretien périodique

Pompe à chaleur General de type Highwall – Entretien quotidien

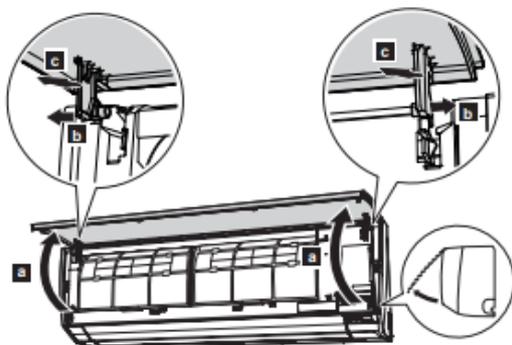
Entretien quotidien

Lors du nettoyage du corps de l'unité intérieure, tenez compte des points suivants :

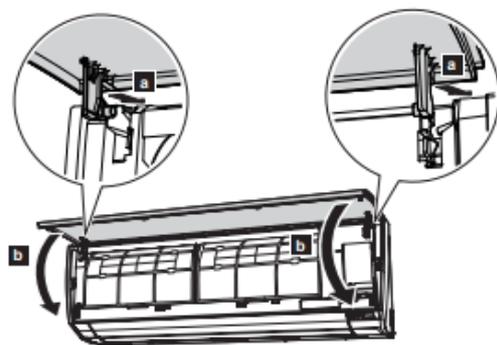
- Ne pas utiliser d'eau à température supérieure à 40 °C.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage, de solvants volatils tels que le benzène ou un diluant.
- Essuyer délicatement l'unité à l'aide d'un chiffon doux.

Nettoyage de la grille d'admission

- 1 Ouvrez la grille d'admission dans la direction de la flèche **a**. Tout en poussant doucement les axes de montage gauche et droite de la grille d'admission vers l'extérieur **b**, retirez la grille dans la direction de la flèche **c**.



- 2 Lavez délicatement la grille d'admission à l'eau ou frottez-la doucement à l'aide d'un chiffon doux humecté d'eau chaude. Essuyez-la ensuite à l'aide d'un chiffon doux et sec.
- 3 Tout en maintenant la grille horizontalement, insérez les axes de montage gauche et droit dans les paliers à chapeau situés dans le haut du panneau **a**. Pour verrouiller chaque axe correctement, insérez l'axe jusqu'à ce qu'il se ferme d'un coup sec. Fermez ensuite la grille d'admission **b**.



- 4 Appuyez sur la grille d'admission à 4 endroits pour la fermer complètement.



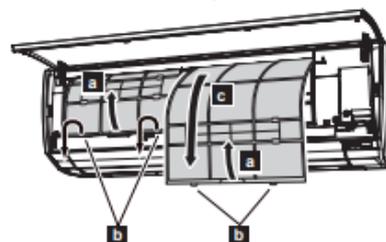
Nettoyage des filtres à air

N'oubliez pas de nettoyer régulièrement les filtres à air pour éviter toute baisse d'efficacité de l'appareil.

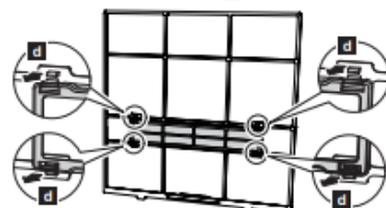
L'utilisation de filtres à air obstrués par la poussière réduira les performances de l'appareil et peut provoquer une diminution du flux d'air ou une augmentation du bruit de fonctionnement.

Nettoyez les filtres à air toutes les 2 semaines en utilisation normale.

- 1 Ouvrez la grille d'admission.
(Consultez **a** de l'étape 1 dans « Nettoyage de la grille d'admission ».)
- 2 Tout en tenant la grille d'admission avec votre main, tirez vers le haut la poignée **a** du filtre dans la direction de la flèche et libérez les 2 griffes **b**.
Tirez ensuite le filtre en le faisant glisser doucement vers le bas vers **c**.



- 3 Le support de filtre et le filtre de nettoyage de l'air sont attachés au dos du filtre à air. Enlevez-les du filtre à air en débloquant chaque coin du support de filtre **d**.



- 4 Éliminez la poussière à l'aide d'un aspirateur ou en lavant le filtre. Pour laver le filtre, utilisez un détergent ménager neutre et de l'eau chaude.
Après avoir bien rincé le filtre, faites-le sécher à fond à l'ombre avant de le réinstaller.
- 5 Attachez le filtre de nettoyage de l'air et le support de filtre à chaque filtre à air.

- 6 Attachez le filtre en alignant ses deux côtés sur le panneau avant puis enfoncez le filtre à fond.

Remarque :

Assurez-vous que les 2 griffes sont fermement fixées dans les orifices de guidage du panneau.

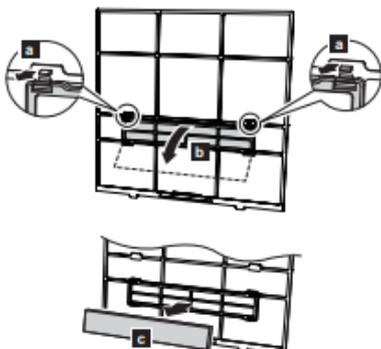
- 7 Fermez solidement la grille d'admission.
(Consultez l'étape 4 dans « Nettoyage de la grille d'admission ».)

Remplacement du filtre de nettoyage de l'air

- 1 Nettoyage du filtre à air. (Consultez l'étape 1 dans « Remplacement du filtre à air ».)
- 2 Libérez 2 loquets **a** du support de filtre, et retournez le support dans la direction de la flèche **b**.
Enlevez le filtre de nettoyage de l'air **c** sale.

Remarque :

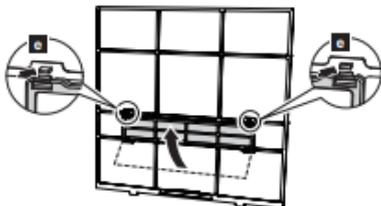
Un filtre de nettoyage de l'air est attaché sur chaque filtre à air.



- 3 Attachez le filtre de nettoyage de l'air neuf ou **d** au support de filtre.
Il est possible d'attacher le nouveau filtre de nettoyage de l'air sur le support droit ou le support gauche.



- 4 Verrouillez fermement les 2 coins du support de filtre **e** au filtre.



- 5 Réinstallez le filtre à air. (Consultez l'étape 6 dans « Nettoyage du filtre à air ».)
- 6 Fermez solidement la grille d'admission. (Consultez l'étape 4 dans « Nettoyage de la grille d'admission ».)

Les 2 types de filtres de nettoyage de l'air suivants sont utilisés dans ce produit.

Lorsque vous les remplacez, procurez-vous des filtres de nettoyage de l'air dédiés à ce produit.

Filtre de nettoyage de l'air à la catéchine : UTR-FA16



(1 feuille)

Utilise de l'électricité statique pour épurer l'air des fines particules et de la poussière, comme la fumée de tabac et le pollen des plantes. Contient de la catéchine qui est considérée comme efficace pour lutter contre plusieurs bactéries, met fin à la croissance de celles absorbées par le filtre.

- Ce filtre est jetable. Ne pas le laver ou le réutiliser.
- Une fois l'emballage ouvert, utilisez-le aussi vite que possible. L'effet nettoyant diminue si l'emballage du filtre est ouvert.
- Remplacez le filtre tous les 3 mois en utilisation normale.
- L'effet nettoyant augmente avec la vitesse du ventilateur.

Filtre désodorisant d'air à ions négatifs : UTR-FA16-2



(bleu clair, 1 feuille)

Contient de super micro particules de céramique pouvant produire des ions négatifs d'air dont l'effet désodorisant et le pouvoir d'absorption contribuent à atténuer les odeurs désagréables.

- Pour maintenir l'effet désodorisant ; nettoyez le filtre tous les 3 mois de la manière suivante :
 1. Retirez le filtre désodorisant.
 2. Lavez le filtre à l'eau chaude sous haute pression jusqu'à ce que la surface du filtre soit recouverte d'eau.
 3. Lavez le filtre délicatement avec du détergent diluant neutre. Ne le lavez pas par essorage ou frottement pour éviter de réduire l'effet de désodorisant avec des dommages.
 4. Rincez bien le filtre avec de l'eau courante.
 5. Séchez complètement le filtre dans un endroit ombragé.
 6. Réinstallez le filtre désodorisant à l'unité intérieure.
- Remplacez le filtre à air tous les 3 ans en utilisation normale.

Après une longue période d'inutilisation de l'unité

Si vous n'avez pas utilisé l'unité intérieure pendant 1 mois ou plus, faites-la fonctionner en mode FAN (VENTILATEUR) pendant une demi-journée pour sécher les pièces internes à fond avant de passer en fonctionnement normal.

Contrôle supplémentaire

Après une longue période d'utilisation, la poussière accumulée à l'intérieur de l'unité intérieure peut réduire les performances de l'appareil même si vous avez effectué la maintenance quotidienne et appliqué les procédures de nettoyage prescrites dans ce manuel.

Dans ce cas, il est recommandé de faire contrôler l'appareil.

Pour plus d'informations, adressez-vous à un technicien de service agréé.

Pour garantir le bon fonctionnement de votre pompe à chaleur, il est également recommandé de ne pas la désactiver la nuit, surtout durant les mois d'hiver, mais de la basculer simplement en régime de nuit de 15 à 16°C, afin, d'une part, d'éviter aux appareils d'enregistrer une période de pointe pour chauffer le bâtiment intégralement sur une courte période le matin (ce qui augmente la durée de vie), et, d'autre part, de réduire la consommation de l'installation en évitant ces périodes de pointe.

Si un autre type ou une autre marque a été utilisé(e) pour votre projet, n'hésitez pas à nous contacter pour obtenir le manuel correspondant. Celui-ci est généralement aussi disponible librement via le site Web du fabricant.

V. Entretien annuel

Afin de conserver un bon fonctionnement des aircoheaters, il est conseillé de procéder à au moins un entretien préventif chaque année. En fonction des appareils utilisés, l'entretien de l'installation de climatisation peut comprendre les travaux suivants :

- Nettoyage des unités extérieures
- Nettoyage des unités intérieures

- Dépoussiérage des condensateurs et nettoyage du boîtier
- Traitement des évaporateurs contre les moisissures et les virus
- Nettoyage du filtre d'aspiration
- Nettoyage du bac collecteur
- Dépoussiérage de l'évacuation jusqu'au point de raccordement
- Contrôle du fonctionnement des pressions et des températures
- Contrôle électrique des unités intérieure et extérieure

VDL De Meeuw peut demander à l'installateur une proposition de maintenance sur mesure pour votre projet et sans engagement, reprenant les travaux susmentionnés. Cette proposition comporte également toujours une intervention rapide en cas d'urgence, ainsi que durant les week-ends et les jours fériés.

VI. Obligation de contrôle légal

En Flandre, cette obligation de contrôle est régie par le VLAREM. L'article 5.16.3.3. de VLAREM II, modifié en septembre 2016, attribue cette obligation à l'exploitant de l'installation, et par conséquent au locataire en cas de projets locatifs. Cette disposition prévoit également que l'exploitant doit conserver le rapport de contrôle et en fournir une copie au propriétaire, à savoir VDL De Meeuw dans le cas des projets locatifs. À défaut de recevoir un rapport de contrôle, nous partons du principe que l'installation de climatisation installée n'est plus utilisée. Le contrôle doit être exécuté tous les 2, 3 ou 5 ans, en fonction de la capacité de refroidissement nominale de l'installation.

En Région de Bruxelles-Capitale, ce contrôle s'effectue dans le cadre de la législation PEB. Aucune législation n'est encore d'application en Wallonie.

VDL De Meeuw peut ajouter une proposition de contrôle périodique de ce matériel à la proposition d'entretien de l'installation de refroidissement, sur mesure pour votre projet et totalement sans engagement.

VIII. Contrôles d'étanchéité obligatoires

Depuis l'introduction du règlement UE 517/2014 relatif aux gaz à effet de serre fluorés en 2015, les fréquences obligatoires des tests d'étanchéité s'appliquent aux installations de réfrigération et de congélation. En outre, il est interdit d'utiliser et de faire l'appoint du réfrigérant R22, et des contrôles postérieurs obligatoires sont d'application en cas de réparation.

Investir dans les réfrigérants naturels présente donc aussi son utilité en ce qui concerne les contrôles d'étanchéité. Les tests d'étanchéité préventifs ne sont en effet pas nécessaires pour les réfrigérants que sont le CO₂ et l'ammoniaque.

VDL De Meeuw peut, le cas échéant, demander à l'installateur d'établir une offre pour ces tests d'étanchéité périodiques, sur mesure pour votre projet et totalement sans engagement.

14. Entretien : ventilation

I. Admission naturelle via les grilles de ventilation

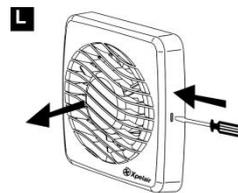
Pour l'entretien de vos grilles de ventilation dans les menuiseries extérieures, voir le chapitre 4. Façades et menuiseries extérieures – VI. Grilles de ventilation.

II. Évacuation mécanique via les ventilateurs de toiture/muraux

Xpelair type dx100VT ou dx400

Il est recommandé de nettoyer les ventilateurs une fois par mois :

- Isolez totalement le ventilateur de l'électricité.
- Retirez le couvercle frontal en appuyant sur les ergots situés sur les côtés de l'appareil à l'aide d'un tournevis de 3 mm et en tirant simultanément le couvercle frontal vers l'avant.
- Nettoyez le couvercle frontal en le dépoussiérant à l'aide d'un chiffon humide qui ne peluche pas ou lavez-le dans une eau chaude savonneuse. Séchez-le soigneusement et remettez-le en place.
- N'immergez pas le ventilateur dans l'eau ou d'autres liquides pour nettoyer d'autres composants.
- N'utilisez jamais de solvants corrosifs pour nettoyer le ventilateur.
- Outre le nettoyage du couvercle, aucun autre entretien n'est requis.



ATC type BFA-EC

Les ventilateurs ATC nécessitent peu d'entretien. Une baisse de performance, un déséquilibre du ventilateur et une durée de vie plus courte peuvent être évités simplement en nettoyant périodiquement l'entraînement à l'aide d'une brosse ou d'un chiffon afin de limiter le dépôt de poussière sur les pales et dans le boîtier du ventilateur.

Veillez toujours à ce qu'aucune connexion de canalisations, raccords et éléments ne soit détachée tant que l'appareil n'est pas totalement débranché du courant du secteur. Protégez l'appareil contre une remise en marche et ne nettoyez jamais l'intérieur à l'eau ou à l'aide d'un nettoyeur haute pression.

III. Admission et/ou évacuation mécanique via le système de ventilation

L'entretien et la fréquence d'entretien d'un système de ventilation dépendent de différents facteurs.

Il s'agit d'un point d'attention important en particulier pour un système D (avec évacuation et admission mécaniques). L'air pollué peut en effet pénétrer dans le bâtiment si les filtres, les ventilateurs ou le réseau de tuyaux d'admission ne sont pas propres. C'est pourquoi il est important de nettoyer, voire de remplacer régulièrement les composants.

Grilles, bouches et filtres

Afin de garantir une meilleure qualité d'air et d'augmenter le confort, les grilles, les bouches et les filtres doivent être nettoyés régulièrement. Les systèmes de ventilation qui règlent mécaniquement l'admission d'air contiennent des filtres qui protègent à la fois les utilisateurs et les appareils. Pour améliorer la durabilité de ces filtres, il convient de les nettoyer soigneusement tous les trois mois et de les remplacer chaque année.

Ventilateurs et échangeur thermique

Le nettoyage des ventilateurs et de l'échangeur thermique ainsi que l'inspection et le nettoyage des canalisations d'air doivent être confiés à un installateur agréé.

VDL De Meeuw peut demander à l'installateur une proposition de maintenance du système de ventilation sur mesure pour votre projet et totalement sans engagement. Cette proposition comporte également toujours une intervention rapide en cas d'urgence, ainsi que durant les week-ends et les jours fériés.

15. Formulaire de réponse – Demande d’offre pour un contrat d’entretien

Je souhaite recevoir une offre sans engagement pour les contrats d’entretien suivants :

- Extincteurs
- Chauffage central
- Pompe à chaleur split systems
- Ventilation
- Autres

.....
.....

Société :

Nom :

Adresse :

Données relatives au projet : V.....-B.....

Nom du vendeur/Chef de projet VDL De Meeuw :

Personne de contact :

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Signature :

Veillez renvoyer ce formulaire à :

VDL De Meeuw
Service après-vente
Koning Leopoldlaan 8
2830 Willebroek

OU stp@vdldemeeuw.be

VDL De Meeuw
Koning Leopoldlaan 8
B – 2830 Willebroek
T +32 3 860 71 50
www.vdldemeeuw.be